

## ANNEXE DE LA CONVENTION

### LISTE D'USAGERS PRIORITAIRES DANS LE CALVADOS POUR L'APPROVISIONNEMENT EN CARBURANT FIGURANT DANS L'ANNEXE 2 DU PLAN RESSOURCES HYDROCARBURES

La présente liste correspond au « noyau dur » (P1) des usagers prioritaires dont il convient d'assurer le ravitaillement sur l'ensemble de la zone de défense.

Elle peut être complétée en fonction de la nature des crises par deux listes complémentaires (P2) et (P3) en fonction d'une décision de conduite préfectorale.

	CATEGORIE	LISTE PRECISE (dans l'ordre d'urgence)	OBSERVATIONS
P1	<b>ORDRE PUBLIC</b>	Tous véhicules de Police et de Gendarmerie. Polices municipales	Police : véhicule d'intervention des services de police Gendarmerie : véhicules d'intervention des unités de gendarmerie Douanes : véhicules de surveillance et d'intervention
P1	<b>DEFENSE ET SECURITE CIVILE</b>	Pompiers UISC (Unité d'Intervention de Sécurité Civile)	Véhicules d'intervention des services d'incendie et de secours, et des associations agréées sécurité civile
P1	<b>TRANSPORT DE BLESSES ET MALADES</b>	Ambulances SAMU & SMUR Ambulances privées (VSL-Véhicule Sanitaire Léger) VSAB/VSAV (Véhicule Secours Assistance aux Victimes)	Ambulances du secteur privé ou public : véhicules SAMU/ SMUR – VSL Taxis assurant le transport des malades vers un établissement hospitalier
P1	<b>PRATIQUE HOSPITALIERE</b>	Hôpitaux publics et privés : Véhicules des établissements Véhicules de transport d'organe et de sang	Activités hospitalières Centres de collecte et banque d'organes : y compris le centre de transfusion sanguine.
		Hôpitaux publics et privés : Véhicules des établissements Véhicules de transport d'organe et de sang Véhicules privés des : Médecins Infirmiers Pharmaciens Agents hospitaliers Employés de pharmacie	Professions médicales et paramédicales : médecins et infirmiers, aides soignantes  <b>SUR PRESENTATION D'UNE CARTE OU D'UN JUSTIFICATIF PROFESSIONNEL</b>
P1	<b>PRATIQUE MEDICALE &amp; PHARMACIE</b>	Transport de produits pharmaceutiques vers les officines	Commerce de gros de produits pharmaceutiques : grossistes répartiteurs pour les produits pharmaceutiques
P1	<b>SERVICES D'INTERVENTION</b>	Véhicules d'intervention d'urgence et de secours : GRDF ERDF – RTE  Service des Eaux  Transport par conduites Opérateurs de Télécommunications  Sociétés d'autoroute Dépannage routier intervenant sur le réseau routier	Production et distribution de combustible gazeux Production et distribution d'électricité : véhicules intervention EDF et de RTE (Réseau Transport Electricité) Captage, traitement, contrôle et distribution d'eau : véhicules d'intervention des services publics et sociétés concessionnaires y compris contrôle des eaux de baignade ; véhicules de transport de produits de traitements des eaux  Télécommunications nationales : véhicules d'intervention d'Orange, SFR, Bouygues Télécom et Free  Conseil Départemental, SAPN, DIRNO : véhicules d'entretien et d'exploitation dans les domaines routiers. DDTM : véhicules d'entretien et d'exploitation dans les domaines maritimes et fluviaux. Véhicules de dépannage des sociétés privées réquisitionnées.
P1	<b>SOINS AUX DEFUNTS</b>	Véhicules spécialisés dans le transport des corps.	Pompes funèbres
P1	<b>AUTORITES GOUVERNEMENTALES ET HAUTS FONCTIONNAIRES</b>	Véhicules de fonction	
P1	<b>AMBASSADES, CONSULATS, ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET EUROPEENNES</b>	Véhicules disposant de plaques diplomatiques	